NANTUA :
entre lac et montagnes

NANTUA
une certaine qualité de ville

N° 6 - Novembre 2011

Jean-Louis Aubert à Nantua

Des projets, un avenir...

édito éditorial

pour mieux vivre ensemble

Un nouveau cabinet médical

La saison estivale vient de s'achever : chaque Nantuatien (ne) a pu profiter de nombreux moments forts qui ont animé notre ville : les Folklories, les Estivales, Cosi fan tutte au bord du lac, l'académie internationale du Haut-Bugey, le Tour de l'Ain, etc. Toutes ces manifestations ont donné de la vie à nos murs et tous les bénévoles qui y ont contribué peuvent être fiers de leurs efforts et de leur travail. Qu'ils en soient remerciés…

Avec la rentrée, c'est la reprise des grands dossiers : le nouveau cabinet médical est ouvert ! Les efforts conjugués de la Communauté de communes, du centre hospitalier et de la commune ont permis la mise en place d'un nouveau médecin.

C'est la première tranche du futur Pôle Santé qui se met en place dans le bâtiment de l'ancienne maternité de l'hôpital. D'autres aménagements viendront, avec le concours également de la Communauté de communes Combe du Val Brénod avec qui nous travaillons à ce grand projet de santé pour notre territoire.

Pôle santé, Pôle justice et Pôle touristique en entrée de ville, voilà trois chantiers importants qui se mettent en place et dynamisent notre ville

D'autres travaux ont été réalisés ces derniers mois : rénovation du city-stade pour nos jeunes, installation du numérique au cinéma, nouveaux locaux des Restos du Cœur, …D'autres vont démarrer, comme l'aménagement des bords du lac dans les prochaines semaines : tous, élus et personnels de la Ville, œuvrent ensemble pour le bien-être de tous et pour que la ville bouge !

Avant de terminer cet édito, je n'oublie pas le départ d'Evelyne Ramella, décédée au mois de juillet. Nous étions nombreux à lui dire au revoir, l'abbatiale était pleine. Avant d'être conseillère municipale et d'être un pilier inamovible de l'union commerciale de Nantua, Évelyne était d'abord une amie. Elle a participé et travaillé durant des décennies avec des générations de commerçants à l'embellissement du centre-ville et des commerces auxquels elle tenait tant. Son souvenir doit nous aider tous ensemble à faire grandir cette belle idée qui était la sienne, celle d'être au service des autres.

Bonne lecture

Nantua : entre lac et montagnes - Magazine édité par la Mairie de Nantua - Directeur de la publication : **Jean-Pierre CARMINATI**
Rédaction-Fabrication : **LE COURRIER ECONOMIE** 01000 Saint Denis lès Bourg Tél. 04.37.62.12.12 - Impression :**COMIMPRESS** - 01000 Bourg

Jean Louis Aubert revient sur les traces de son enfance

«Maintenant je reviens/A ce que j'ai toujours été […] Maintenant je reviens/A ce que j'ai toujours aimé» chante Jean-Louis Aubert sur son dernier album, Roc Eclair. Ces paroles seraient-elles destinées à notre cité catholarde?

En effet, Jean-Louis Aubert, rocker populaire et ancien chanteur du groupe Téléphone, est né à Nantua le 12 avril 1955, où son père occupait alors le poste de sous-préfet. Il ne resta que cinq ans dans notre commune, avant de partir pour Paris, mais il garde cependant intacts plusieurs souvenirs de cette époque. C'est donc avec nostalgie qu'il évoque son ancienne nourrice, Madame Doyennard, et avec le sourire qu'il se rappelle s'être retrouvé enfermé dans le placard à balai de la sous-préfecture ou avoir menacé d'un pistolet (en plastique) les invités de son père lors d'une très officielle réception…

Aussi, lorsque la municipalité de Nantua lui propose, par lettre interposée, de donner son nom à l'école, Jean-Louis Aubert est immédiatement enthousiaste et accepte aussitôt. Jean-Pierre Carminati, maire de Nantua se souvient de ce moment: «Beaucoup d'élus catholards furent touchés par le dernier album du chanteur, écrit en hommage à son père décédé en 2010. Nous souhaitions donc l'honorer en donnant son nom à notre école et en offrant ainsi à nos enfants des références qui doivent être universelles et que nous partageons dans ses chansons. Notre demande venait du cœur».

C'est finalement le 20 juin dernier que l'enfant local du rock a retrouvé sa terre natale. Un retour à ce qu'il a toujours aimé? Visiblement heureux d'être revenu à son point de départ, Jean-Louis Aubert a pris le temps de retrouver ses repères, de rencontrer d'anciennes connaissances, en toute humilité… Après l'inauguration officielle de l'école élémentaire et un discours émouvant, il offrait également un mini-concert, seul avec sa guitare, à l'ensemble des enfants et des invités présents. Un souvenir qui restera inoubliable pour tous.

Deux surprises avaient été réservées au chanteur: la réalisation d'une fresque à son effigie dans la cour de l'école publique, qui n'a pas manqué d'attendrir le rocker au grand cœur, et la visite de la sous-préfecture pour compléter son retour aux sources.

Le Ministre de la Justice inaugure le tribunal d'instance

Le palais de justice de Nantua, construit en 1840, a marqué l'histoire de notre commune, principalement au temps de la Résistance, où il représenta un phare pour tous les résistants, grâce à son magistrat de l'époque, Fernand Davenas, fervent défenseur de la liberté..

Aujourd'hui, cette histoire se poursuit avec l'inauguration récente, dans ce même bâtiment, du nouveau tribunal d'instance de Nantua, après réfection de ses façades et de sa salle d'audience notamment.

La venue, pour l'occasion, de Michel Mercier, garde des sceaux et ministre de la justice, souligne l'importance de l'événement et rend honneur aux efforts déployés par les élus des communautés de commune de Bellegarde, Izernore, Nantua, Oyonnax pour maintenir sur ce territoire du Haut Bugey un lieu de justice. A cette occasion, il a notamment rappelé que «réformer la carte judiciaire, ce n'est pas seulement supprimer des juridictions, c'est aussi conforter des lieux où le droit et la justice peuvent cohabiter au service de la population».

En effet, au rez-de-chaussée du bâtiment ouvre, en parallèle, un centre d'information du droit, lieu d'accueil, d'information et d'écoute destiné au grand public. Avec cette structure, Nantua et les communautés de commune partenaires affichent leur volonté d'agir, aux côtés des citoyens du territoire, dans tous les domaines de l'aide aux victimes, la médiation, la conciliation, la réparation pénale… Et plus généralement dans la recherche de la paix sociale et du mieux vivre ensemble.

Nouveau médecin et nouvelle organisation sanitaire pour le territoire

Préoccupées par la pénurie de médecins sur leurs territoires respectifs, les deux communautés de communes du Lac de Nantua et de la Combe du Val - Brenod avaient décidé de se regrouper pour lancer un diagnostic de territoire et la définition d'un pôle de santé, projet ayant pour objectif de coordonner les activités médicales autour d'une population géographiquement disséminée.

Le problème de démographie médicale étant aujourd'hui confirmé, il devient urgent d'avancer sur le dossier du pôle santé.

Celui-ci sera scindé en deux axes bien distincts. Le premier concerne l'établissement d'un projet sanitaire porté par les professionnels de santé regroupés autour du docteur Baradel, et visant à définir une méthode de travail efficace pour optimiser l'échange entre ces acteurs.

Le second aspect consiste à choisir la meilleure implantation possible pour la création de maisons de santé pluridisciplinaires (médecins, kinésithérapeutes, dentistes, infirmières…) ayant vocation à accueillir les 15 000 habitants des deux intercommunalités. Un dossier sera déposé dans les prochaines semaines auprès de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes pour valider un projet de double implantation, à Nantua et Saint-Martin-du-Fresne.

En parallèle, la communauté de communes du Lac de Nantua a également procédé au recrutement d'un nouveau médecin pour son bassin de vie, qui a pris ses fonctions au début du mois d'octobre. Son cabinet est ouvert sur le site de l'ancien centre hospitalier de Nantua.

Promenade en bord de lac

Le lac de Nantua est un site classé qui nécessite de prendre de nombreuses précautions administratives avant tout aménagement. Mais, après deux années d'études, d'attente, de craintes, les autorisations demandées par la ville ont finalement été obtenues et les demandes de subventions déposées (Europe, Région, Département).

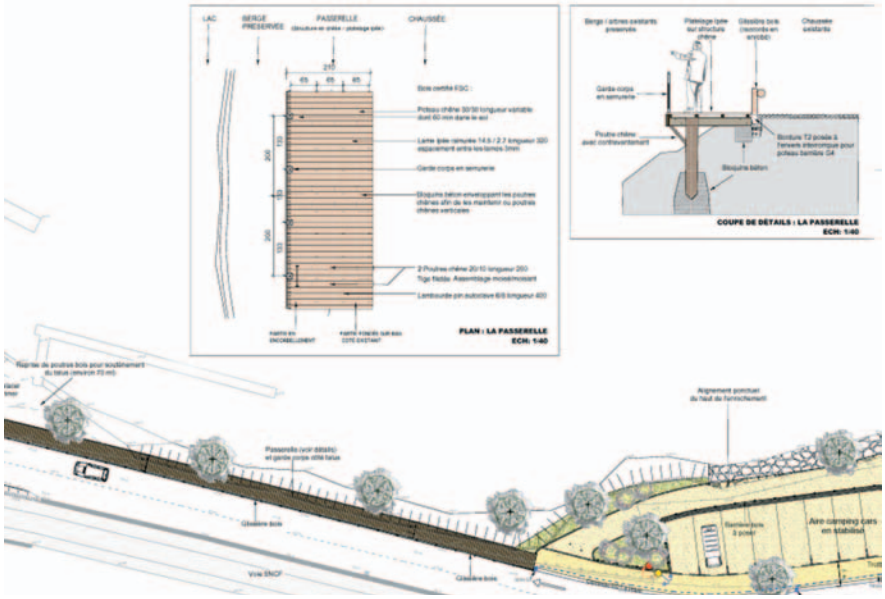

La première tranche de travaux va donc pouvoir démarrer. Elle consistera à prolonger la voie piétonne actuelle, depuis le Monument des Déportés jusqu'au club de voile, conformément au plan de gestion de ce site classé depuis 1936.

Ce projet nécessitera notamment la construction d'un pont en bois sur le Merloz, en parallèle du pont routier existant. Puis, après avoir traversé l'aire de pique-nique et de camping-car, le sentier se prolongera par une grande passerelle en bois, en encorbellement sur le lac, afin de permettre au promeneur d'être dans une zone sécurisée et au plus près du lac.

La route de Port… dédiée aux piétons et vélos

D'autres décisions ont été prises par le tout nouveau comité de gestion du lac présidé par le maire de la commune, qui rassemble élus, administrations et utilisateurs de ce site classé, avec l'objectif final d'autoriser le tour du lac en liaison douce (piétons, vélos…). Ainsi, dès l'été dernier, ce comité avait souhaité pouvoir rendre une partie du bord de lac aux promeneurs et aux familles.

Dans cette optique, il avait donc été décidé de fermer la route de Port à la circulation, tous les dimanches de juillet-août, de 8 heures à 20 heures. Immédiatement, cette portion de route est devenue un lieu de promenade très apprécié des habitants. L'opération a même été un tel succès que l'essai a finalement été prolongé jusqu'à la fin octobre avant d'être définitivement entériné par décision du comité de gestion en date du 27 septembre dernier.

Dorénavant, la route de Port sera donc interdite aux véhicules motorisés tous les dimanches

de 8 heures à 20 heures en horaire été

de 9 heures à 18 heures en horaire d'hiver

Seule une possibilité d'ouverture serait conservée, en itinéraire de délestage, en cas de problème sécuritaire sur la RD 1084 ou l'autoroute.

Un cinéma high-tech prêt pour la 3D

Le cinéma municipal a subi une large opération de modernisation en juillet dernier. Si le guichet a notamment été changé pour améliorer l'accueil du public, les principales modifications se cachent dans la salle de projection. En effet, celle-ci est désormais équipée d'un projecteur numérique et 3D afin de répondre à toutes les attentes des spectateurs, même les plus exigeants. Et pour ne rien laisser au hasard, cette évolution s'accompagne de l'arrivée d'un nouvel écran.

Une nouvelle aire de jeu pour les jeunes mais pas seulement…

Un City-stade a récemment été aménagé sur l'ancien terrain de basket de la commune, à l'intérieur de l'enceinte sportive. En réalisant cette infrastructure, le souhait de la municipalité était d'offrir aux jeunes de Nantua une aire de jeu rénovée, adaptée et sécurisée, facilement accessible.

Cette nouvelle aire sportive sert également de terrain d'entraînement pour nos pompiers et gendarmes.

UN ÉTÉ À

Cette année encore, Nantua a su profiter de la période estivale pour mettre en valeur le site du lac, mais aussi le centre-ville, à travers une riche programmation festive et culturelle. Toutes les animations traditionnelles ont été reconduites avec succès, et d'importantes nouveautés sont venues compléter l'offre. La prochaine étape consistera à accentuer la communication et à renforcer la collaboration entre les différentes associations investies.

Les côtelettes du rugby s'inscrivent chaque été comme un moment de convivialité incontournable pour tous les Catholards. Pendant plus de deux semaines, la Place d'Armes vit au rythme frénétique de l'USN et de ses hôtes. Pour la première fois cette année, une sortie vélo – randonnée était organisée un dimanche matin, suivie évidement par un repas en commun.

Tous au lac : le succès se renforce année après année pour cette animation qui permet de découvrir, de façon ludique et gratuite, les différentes activités à pratiquer sur le lac. Un soleil radieux venait doper cette édition 2011.

Les Estivales du lac : parmi les moments les plus attendus de l'été, la journée des Interlacs se place au sommet. L'équipe de Nantua avait choisi le thème marin pour cette édition, empruntant un «Optimist» au club de voile pour son défilé dans les rues du centre. Objectif réussi malgré un temps humide !

N A N T U A

Les Folklories : Nantua recevait une troupe venue d'Inde pour un diner-spectacle dépaysant et haut en couleur. La soirée se poursuivait avec un feu d'artifice tiré depuis le lac pour un résultat féérique. Et cela commence à se savoir : l'esplanade du lac avait rarement connu une telle affluence.

Le Tour de l'Ain : cette course de vélo professionnelle bénéficie d'une importante notoriété et le départ de l'étape Nantua-Lelex était une bonne opportunité pour notre commune et son territoire d'améliorer sa visibilité. En offrant aux coureurs des conditions d'accueil et de sécurité remarquables, la ville a su se faire remarquer par les organisateurs. La section sportive «vélo» du lycée de Nantua a pris plaisir à faire l'ouverture de l'étape.

Vagabond Art : organisée par l'association Arts Croisés, cette exposition avait pour objectif d'amener l'art dans la rue, à la portée de tous, mais aussi de créer un cheminement piéton original dans les rues de la commune, hors des sentiers battus.

Les concerts de l'Académie de musique : comme chaque été, de jeunes musiciens du monde entier sont venus à Nantua suivre l'enseignement de Guy Dangain. Deux concerts exceptionnels étaient donnés à l'abbatiale Saint-Michel pour l'occasion, élargissant encore la palette des animations offertes par la commune. Ces prestations gratuites permettaient de découvrir des talents de réputation internationale interpréter les plus grands compositeurs classiques du monde.

René Rossi, nouveau directeur des services techniques

René Rossi aime le grand air, la nature, les espaces verts. C'est d'ailleurs ce qui a guidé les choix de carrière du nouveau directeur technique de la mairie de Nantua.

Mécanicien-mouliste de formation, René Rossi s'est rapidement senti à l'étroit dans cette profession. Cherchant alors un travail qui corresponde davantage à son tempérament, il se tourne vers les métiers techniques des administrations territoriales. Après la réussite d'un concours d'agent de maîtrise, il prend son premier poste à responsabilité au service voirie de la mairie de Bellignat.

Quelque 25 ans plus tard, et après des expériences multiples en qualité de responsable de service technique (Alpes Maritimes) ou de responsable de service cadre de vie (Landes), il ne regrette pas une seconde sa reconversion.

S'il avoue facilement son goût pour les espaces verts, il reconnaît aussi ne pas être un spécialiste de des bâtiments, voiries, marchés publics, réglementation… «En revanche, je sais où le chercher et de qui m'entourer pour apporter la meilleure réponse possible» précise-t-il. Quand on l'interroge sur ses qualités, il cite d'ailleurs volontiers sa capacité à motiver une équipe et prétend pour cela s'inspirer d'un sport qu'il apprécie : le rugby. *«Je fais en sorte que chacun amène sa personnalité au service du collectif»*.

A Nantua, il espère ainsi renforcer la cohésion au sein des services techniques, mais aussi développer son sens créatif au service des espaces verts et du fleurissement. Il souhaite également contribuer activement à la mise en valeur de la ville et du lac.

Fleurissement : un éventail de couleurs et de senteurs

Le fleurissement réalisé cet été sur la commune de Nantua a, une nouvelle fois, ravi les yeux des visiteurs comme des résidents. Les massifs les plus remarqués se trouvaient notamment devant l'église, devant l'espace Malraux, sur la Place d'Armes et sur le mur du cimetière. Des barrières fleuries avaient également fait leur apparition pour la première fois devant la gendarmerie et à l'entrée de la ville.

Les plus observateurs auront également remarqué l'apparition d'un jardin aromatique à proximité de l'ancienne gare. «Cette expérience avait pour volonté de mélanger les couleurs et les senteurs. Elle avait également une dimension pédagogique» précise Sylviane Joux, responsable de la commission cadre de vie. D'ailleurs, c'est promis, le jardin aromatique sera reconduit l'an prochain, avec plus d'exubérance.

L'été 2012 réservera encore beaucoup d'autres surprises. La municipalité s'apprête en effet à recruter un agent, spécialiste des espaces verts, qui pourra laisser exploser toute sa créativité dans les différents massifs de la commune.

Tennis club de Nantua : les voyages forment la cohésion

Créé après-guerre sous forme municipale, le tennis club de Nantua est né sous sa forme moderne dans les années 70, sous l'impulsion de Jean Cointot. Aujourd'hui, l'association regroupe chaque année une centaine de membres de 5 à 73 ans, avec une forte proportion de jeunes inscrits à l'école de tennis. Le tennis nantuatien a donc encore de beaux jours devant lui, avec l'arrivée régulière de nouveaux talents dans ses filets, prêts à emboîter le pas aux joueurs confirmés.

Et pour veiller à cette transmission de savoir-faire, le club a une stratégie gagnante : renforcer la cohésion d'équipe et favoriser les échanges intergénérationnels. L'exemple le plus marquant est sans doute la participation de 13 joueurs, tous âges confondus, au tournoi de l'Ile d'Yeu en juillet dernier. Encadré par Marc Aumont, éducateur bénévole au sein de l'association, ce petit groupe est allé passer une semaine au large des côtes bretonnes, au prétexte d'aller taper quelques balles.

Le parcours sportif des joueurs de Nantua fut exemplaire : Pierre Bailly est allé jusqu'en ? de finale des 11/12 ans garçons ; Melvyn Duhamel en 1/2 finale des 11/12 ans garçons ; Dorian Hernandez en ? finale des 13/14 ans garçons ; Tim Romanet en ? finale des seniors hommes et Blandine Marmeth s'est hissée jusqu'en finale des seniors femmes.

Mais en dehors des matchs, l'ambiance était décontractée : nuits sous la tente, découverte de l'île à vélo, pique-nique sur la côte sauvage, dégustation de crêpes et de gaufres… Le voyage laissera de bons souvenirs à tous les participants.

L'opération devrait d'ailleurs être reconduite dès l'année prochaine puisqu'une véritable amitié semble naître entre le tennis Club de Nantua et celui de l'Ile d'Yeu. Quatre joueurs îliens avaient déjà été reçus dans la cité catholarde en février dernier.

Les Restos du Cœur déménagent

Malheureusement, la nécessité des Restos du Cœur se confirme année après année. En effet, cet hiver, leurs bénévoles apporteront encore aux plus démunis, un sourire, une oreille compatissante et de quoi manger correctement. La mairie de Nantua soutien l'action des Restos du Cœur, comme de l'ensemble des associations caritatives locales.

Pour leur permettre d'effectuer convenablement leur mission, dans des locaux adaptés, et sans crainte de perturber la tranquillité des riverains par le bruit engendré (livraison des camions de denrées alimentaires), la Mairie a donc décidé de mettre à leur disposition de nouveaux locaux. Dans les prochaines semaines, les Restos du Cœur déménageront de la rue Borgnat pour rejoindre leur nouvelle adresse, à proximité du centre technique municipal.

Tout en conservant une certaine proximité avec le centre-ville, ce bâtiment rénové en fonction de leurs besoins exprimés, offrira aux membres de l'association de meilleures conditions de travail et d'accueil.

Officialisation du jumelage avec Brembilla

La Commission Jumelage du Conseil Municipal a organisé les 11, 12 et 13 Juin dernier le premier voyage à Brembilla pour officialiser le jumelage entre nos deux villes.

100 personnes réparties dans deux bus sont donc parties samedi à l'aube pour rejoindre nos amis pour un week-end festif.

L'accueil fut très chaleureux, et nous avons passé 3 jours sous le signe de la convivialité et de la fête, logés pour la plupart d'entre nous chez les habitants chaleureux de Brembilla.

Le programme fut riche : visites, participation à la Fête de San Antonio, jeux, marché local, repas conviviaux avec fanfare locale, soirée avec spectacle son et lumière, concert à l'église, et cérémonie de jumelage officielle très émouvante sur le parvis de l'église en présence des élus locaux.

Un voyage très réussi, tant par la qualité de l'accueil reçu que par l'enthousiasme de toutes les personnes qui ont participé à l'aventure.

Nous avons maintenant fort à faire pour être à la hauteur lors du séjour des Italiens prévu à Nantua les 22,23 et 24 juin 2012.

Tribune libre

A Jean Louis AUBERT

Cher Jean Louis, vous nous avez fait l'honneur de votre présence dans notre chère ville de Nantua le lundi 20 juin 2011. Ces moments resteront à jamais gravés dans nos cœurs…

Merci de votre humanité, merci pour votre gentillesse et merci pour ce fabuleux album "Roc éclair : nous sommes tous encore sous le charme de vos textes et de votre voix.

Notre école aujourd'hui porte votre nom. Vivante, remplie d'élèves de tous horizons, elle est désormais un point d'ancrage pour toute notre jeunesse. Accepter de donner votre nom à notre école a été un magnifique cadeau pour nos nouvelles générations.

"On vit d'amour "à "locataire ".... Quels plus beaux messages pourrions-nous faire passer à nos écoliers....!!! Nous nous prenons à rêver de "professeurs des écoles "étudiant vos écrits… nous nous prenons à imaginer des lectures et des récitations inspirées de "plâtre et ciment "ou de "bleu blanc vert ".....

Nous sommes plein d'humilité face à ce geste et votre présence nous a tous émus. Cette bonté, cette humanité, nous voulons qu'elle

irradie tous les enfants qui viendront dans les années à venir fréquenter les bancs de l'école Jean Louis Aubert. Cher Jean Louis, REVENEZ NOUS TROUVER car grâce à vous, nous repartons avec un cœur GROS comme ça… et pour ceux qui connaissent les paroles de la chanson maintenant je reviens, nous vous disons en conclusion :

Aujourd'hui vous revenez
A ce que vous avez toujours été
Vous revenez à pieds
Un peu cabossé, un peu mouillé
Vous revenez chanter,
Et nous n'en revenons pas ici
D'être autant aimés…

Entretien avec M. Rinaldi, directeur de l'école Jean-Louis Aubert

L'école Jean Louis Aubert a été partiellement réaménagée durant la période estivale. Quels sont les principaux changements intervenus ?

La répartition de l'espace a principalement été reconditionnée en fonction de nouvelles contraintes informatiques. En effet, depuis plusieurs années, l'école Jean-Louis Aubert bénéficiait d'un assistant en informatique qui intervenait sur des classes fractionnées. Avec son départ il a fallu repenser cette organisation. Dorénavant ce sont les enseignants qui encadrent leurs classes durant les temps d'apprentissage à l'informatique et, pendant qu'un groupe travaille sur les ordinateurs, le reste de la classe se consacre à la lecture sous la responsabilité du même enseignant. C'est pourquoi la salle informatique a été agrandie afin d'y inclure un coin bibliothèque. Dans le même temps, une seconde porte a été ajoutée afin de répondre aux normes de sécurité.

Ce réaménagement a également permis de créer un nouveau bureau de direction qui m'autorise par exemple à recevoir les parents dans de meilleures conditions, et une salle des professeurs.

Désormais, votre école s'inscrit également dans un dispositif d'aide aux enfants handicapés ?

Depuis la rentrée, l'école de Nantua bénéficie en effet d'un dispositif CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) qui permet à des enfants reconnus en situation de handicap par la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) et connaissant de grandes difficultés scolaires de profiter d'un système d'intégration efficace. Concrètement, il s'agit pour chaque enfant inscrit dans ce dispositif, d'établir un programme adapté à ses difficultés. Actuellement, ce programme concerne 9 enfants sur Nantua. Ils sont alors suivis par une enseignante spécialisée quelques heures par semaine et bénéficient également de l'accompagnement d'un AVS collectif (auxiliaire de vie scolaire) sur leurs temps de classe ordinaire. Les CLIS donnent généralement de très bons résultats.

Le meilleur accueil pour nos enfants

La halte-garderie «les Eterlous» apporte un service indispensable aux familles domiciliées sur la communauté de communes, en accueillant du lundi au vendredi les jeunes enfants âgés de 2,5 mois à 6 ans.

L'équipe de professionnelles qui gère cette structure met tout en œuvre, au quotidien, pour assurer le meilleur éveil à ces jeunes bambins, et leur offrir la sécurité, le confort et l'attention dont ils ont besoin.

Pour accompagner cette volonté, il convient aussi d'avoir des locaux adaptés. Cet été, plusieurs améliorations ont ainsi été apportées aux extérieurs de l'établissement : la cour a été largement agrandie grâce à la mise à disposition d'une parcelle par la copropriété, un store a été installé afin d'apporter plus d'ombrage aux enfants, et un revêtement souple est venu couvrir une partie du sol afin de limiter les risques de plaies et de bosses. Enfin, un petit potager a fait son apparition pour permettre aux enfants de découvrir toutes les ressources de la terre.

L'objectif prioritaire de ces équipements ? Favoriser l'épanouissement de tous ces bambins !

Contact au 04 74 75 27 04.

Calendrier des Manifestations Culturelles et Sportives

OCTOBRE

Mercredi 26 : le moment des Bouts d'chou. Contes pour enfants (- 4 ans) à la médiathèque

Samedi 29 : soirée Moules Frites de l'USNP Rugby à l'Espace André Malraux

NOVEMBRE

Lundi 7 : ciné collection «A l'Est d'Eden» en VOST. Cinéma le Club

Jeudi 10 : ciné-débat autour d'un documentaire sud américain primé. Cinéma le Club.

Vendredi 18 : ciné-débat autour du film «Maudite Pluie». Cinéma le Club.

Samedi 19 et dimanche 20 : marché de la Création à l'Espace André Malraux

Vendredi 25 : soirée des champions (fête des associations sportives) à l'Espace André Malraux

Vendredi 25 : conférence HMS : les hommes politiques du Haut-Bugey par Dominique Saint-Pierre

Salle Allante à 18 h.

Mercredi 30 : spectacle tout public «Mercredi». Médiathèque

DECEMBRE

Du vendredi 2 au dimanche 4 : marché de noël sur la Place d'Armes

Samedi 3 : concert orgue, orchestre et cuivres. Abbatiale Saint Michel

Lundi 5 : ciné collection «le Pigeon». Cinéma le Club

Vendredi 9 : conférence sur «le chocolat dans la littérature». Médiathèque

Mercredi 14 : spectacle tous public «le Petit Soldat de Plomb». Médiathèque

Mercredi 21 : le moment des Bouts d'chou. Contes pour enfants (- 4 ans) à la médiathèque

JANVIER 2012

Lundi 9 : ciné collection «Rosemary's Baby» en VOST. Cinéma le Club

FEVRIER 2012

Samedi 4 : loto du Sou des Ecoles à l'Espace André Malraux

Lundi 6 : ciné-collection «Deep End» en VOST. Cinéma le Club

Infos Pratiques

Infos Pratiques

Infos Pratiques

Infos Pratiques

Listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Ainsi, si vous avez emménagé récemment sur Nantua, ou si vous avez déménagé à l'intérieur de la ville, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 pour pouvoir voter sur la commune en 2012.

Cette inscription peut être faite en mairie en fournissant une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site www.mon-service-public.fr

Ramonage obligatoire

Afin d'éviter tous risques d'incendie, il est rappelé à l'ensemble des propriétaires ou locataires occupants faisant usage de fours, fourneaux et cheminées que ces équipements doivent obligatoirement être ramonés une fois par an. Outre le fait que les infractions sont prévues au Code pénal, le fait de ne pas avoir procédé au ramonage peut entraîner la déchéance de la protection au titre du contrat d'assurance habitation.

Déneigement des trottoirs

Le bon entretien des voies publiques relève tant de la responsabilité de la Mairie que de celle de ses habitants. Ainsi, il est notamment rappelé que par temps de neige ou de gel, les propriétaires ou les locataires ou leurs préposés sont tenus de procéder au nettoyage et au déneigement des trottoirs situés devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, et cela au droit de l'ensemble de la propriété. Ils devront, entre autres, prévenir tous risques de chute en procédant au salage/sablage de ces trottoirs.

Fibre optique

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SieA) réalise actuellement des travaux de raccordement au réseau de fibre optique sur le secteur de Sous la Vierge, en passant le long de la RD 1084. Les professionnels et les particuliers installés sur ce périmètre pourront ainsi profiter d'une liaison internet à très haut débit dès le début d'année prochaine.

Les autres quartiers de la commune seront raccordés progressivement au fil de l'avancée des travaux du SIeA.

De nombreux renseignements sont disponibles sur le site www.reso-liain.fr